

GAGNER DES MOYENS ! MAINTENANT !

Alors que le mouvement Touche Pas à Ma Zep, défendant un statut de l'éducation prioritaire pour les lycées appelle à une nouvelle journée de mobilisation le jeudi 19 janvier, nous appelons tous les personnels à le rejoindre pour obtenir des moyens supplémentaires pour nos missions et pour réduire les inégalités scolaires.

La Seine-Saint-Denis est **un département largement sinistré** : précarité, chômage de masse, pollution industrielle, crise du logement, reculs des services publics sont le quotidien des habitant-e-s et des travailleur-euses du 93. Les chiffres de l'INSEE montrent l'ampleur de ces inégalités qui touchent de plein fouet nos élèves, leurs familles et les personnels. **En 2013 27,8 % des personnes habitant la Seine-Saint-Denis vivent sous le seuil de pauvreté, alors que ce taux est de 14 % sur tout le territoire métropolitain. Le taux de chômage est de 18,5 % dans le 93, contre 10,2 % dans toute la France.**

Notre département est le grand oublié des pouvoirs publics et du gouvernement qui refuse de mettre les moyens nécessaires pour y améliorer les conditions de vie et de travail et garantir l'égalité. Le nombre d'élèves par classe ne permet pas de favoriser la réussite des élèves et le manque de personnels de Vie Scolaire et médico-sociaux met en danger la santé mais aussi la sécurité des élèves et des personnels.

Les annonces concernant les moyens alloués pour la rentrée 2017 ne sont pas satisfaisantes : dans le 1^{er} degré, seuls 4.311 postes d'enseignant-e-s vont être créés en France, nous sommes bien loin des 60.000 postes annoncés pour rattraper la suppression des 80.000 postes du gouvernement précédent. Avec les annonces concernant la rentrée 2017, seuls 60 % des postes promis ont été créés. Parmi ces 4.311 postes, 500 seront attribués au 93. Ces créations ne compensent pas la hausse démographique : dans le second degré, les seuils d'élèves sont petit à petit repoussés jusqu'à atteindre **27 élèves par classe** dans certains collèges d'éducation prioritaire et 35 élèves par classe au lycée. Ces 500 postes sont principalement des postes d'enseignant-e-s alors que les écoles, collèges et lycées du 93 subissent également un manque criant de personnels médico-sociaux, de Vie Scolaire et d'agent-e-s administratifs et technique.

La disparition des RASED, le manque de personnels médico-sociaux, la fermeture des CIO entraînent une surcharge de travail pour les personnels et participent à la dégradations des conditions d'étude des élèves.

Aujourd'hui l'éducation prioritaire en Seine-Saint-Denis n'a de prioritaire que le nom !

COMMENT AGIR ?

- participez aux Heures d'Information Syndicales ou aux Réunions Informations Syndicales afin de discuter avec vos collègues, de cibler les besoins et de trouver des pistes d'action collective.
- Écrivez des courriers, faites des pétitions pour interpellier votre hiérarchie
- Contactez la presse locale et nationale : écrivez des communiqués pour expliquer vos conditions de travail et les inégalités que subissent de plein fouet les élèves.
- Communiquez avec le syndicat : envoyez les informations concernant votre école et votre établissement au syndicat pour qu'il porte vos revendications dans les instances et qu'il construise des analyses au plus près de la réalité du terrain.
- Mobilisez les parents d'élèves : par des réunions d'information et la diffusion de l'expression syndicale (agrafés ou sous-enveloppe lorsque le courrier passe par les élèves).
- Mettez-vous en contact avec les écoles et les autres établissements de votre ville : comparez vos dotations, mobilisez-vous ensemble !
- Participez aux journées d'action, de manifestation et de grève : construisons un mouvement d'ampleur pour obtenir des moyens pour l'éducation.

TOU-TE-S EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE 19 JANVIER !

DÉPART : 13H - PLACE DE LA SORBONNE

Pour favoriser la réussite de nos élèves, pour améliorer nos conditions de travail, nous devons gagner un plan d'urgence pour l'éducation :

- exigeons l'entrée des lycées dans les dispositifs d'éducation prioritaire,
- exigeons des seuils d'élèves par classe,
- exigeons une dotation de personnels de Vie Scolaire et médico-sociaux à hauteur des besoins.
- exigeons des DHG qui permettent le dédoublement dans toutes les disciplines sur la moitié des heures de classe.